
ABOU DABI – Réunion de synthèse des dirigeants régionaux et de l’ALAC — 1re partie

Mercredi 1 novembre 2017 – 15h15 à 16h45 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

ALAN GREENBERG : Nous sommes en retard de sept minutes. Est-ce que vous voulez, s'il vous plaît, vous asseoir ? Je vois qu'il y a de la réaction, quand même. S'il vous plaît, est-ce que nous pouvons commencer l'enregistrement ?

Cette réunion va commencer. Il s'agit de la première partie de la séance de conclusion d'Abu Dhabi. La première partie de notre ordre du jour est les actions d'ALAC.

Est-ce que nous pouvons, s'il vous plaît, fermer la porte ?

Donc nous avons trois points que nous devons aborder aujourd'hui. Le premier concerne la méthodologie sélectionnée pour les participants d'ALAC au FGI. Deuxième point de l'ordre du jour, c'est la ratification ou la décision que nous devons prendre pour des thèmes clés pour ATLAS III. Et le troisième, c'est donc la déclaration du GAC et d'ALAC qui doit être acceptée. Donc nous avons envoyé des copies. Nous vous demandons de les lire ou si vous voulez une copie, de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

demander au personnel. Nous avons mis ce point en dernier pour que vous ayez le temps de le lire.

Donc d'abord, sélection de membres ALAC. Je vais vous parler un petit peu de ce point-là. Lorsque nous avons fait une demande pour les budgets spéciaux, nous avons demandé un financement pour que d'autres gens puissent se rendre au FGI, des gens qui ne sont pas directement associés aux ateliers. Et nous avons reçu une approbation pour financer le voyage de deux personnes, une personne sélectionnée par le comité de participation et de sensibilisation, et l'autre par ALAC. Ce qui a été dit dans cette déclaration d'approbation, c'était qu'il fallait que ce soit un membre d'ALAC à l'époque où aura lieu le FGI, c'est-à-dire dans un mois et demi.

Alors quelqu'un a dit que l'on aurait dû faire la sélection il y a quelque temps lors d'une téléconférence mais nous ne l'avons pas fait pour différentes raisons, et nous devons le faire maintenant.

Donc nous avons un protocole. Je vais vous demander d'exprimer votre intérêt. Je crois que vous avez jusqu'à jeudi pour le faire. Ensuite, il faudra faire une sélection en utilisant le comité de sélection et ensuite, une ratification par ALAC. Donc cela va nous amener à la mi-novembre. Nous allons essayer de le savoir le plus tôt possible parce qu'il faut faire peut-être des

visas, et il faut organiser les voyages. Donc on a besoin de la plus grande marge possible pour être sûr que le candidat que nous avons sélectionné pourra vraiment se rendre au FGI. Sinon, ce serait vraiment dommage. Bien.

Nous avons deux options. Le comité de sélection est composé de l'ALT. Dans le cas de NARALO, l'Amérique du Nord, puisque je suis le président de ce comité, nous avons demandé qu'une autre personne soit identifiée entre les deux autres membres d'ALAC, et ce processus a lieu actuellement entre les deux autres membres d'ALAC. Javier n'est pas là, donc on fait cela à distance. Cette moitié du comité sera en place, et l'autre moitié est sélectionnée par les RALO.

Nous avons deux choix : nous pouvons utiliser le RALO existant, les membres des RALO, et les reporter d'une année à l'autre pour permettre de faire la sélection rapidement. Une fois que nous saurons qui sont les membres du RALO, nous pouvons envoyer un Doodle. Si on ne sait pas qui sont les membres, nous ne pouvons pas le faire. Donc c'est très important. Il faut vraiment que les RALO nomment ces gens qui seraient intéressés de façon à ce qu'on puisse faire un Doodle. La sélection doit être faite à la fin de la semaine prochaine. Donc nous avons vraiment très peu de temps.

Dans le cas de NARALO, nous devons sélectionner quelqu'un de nouveau, de toute façon, parce que la personne préalable était John Laprise et il appartient maintenant à ALAC, donc il ne compte pas dans ce contexte. Nous ne voulons pas qu'il y ait deux personnes d'ALAC dans le comité de sélection. Cela risquerait de violer nos principes. Ce n'est rien de personnel, bien sûr.

Donc peu importe dans quelle direction nous allons, je voudrais que les RALO me donnent des noms avant la fin de cette journée ; ce serait parfait. Donc je voudrais que les présidents des RALO me donnent le nom des personnes qui pourraient être des candidats.

Je vois que nous avons deux personnes qui demandent la parole, Eduardo et Tijani. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan. D'abord, je voudrais vous dire que j'ai envoyé un courriel concernant ce sujet, et j'ai été clair et peu diplomatique, je dois le dire. Et j'ai dit qu'Alan ne voulait pas que la sélection soit faite ici ; c'est ce que j'avais compris. Et Alan a mal compris ce que j'avais dit et il a eu l'impression que je l'accusais d'avoir menti. Non, ce n'est pas le cas. Je ne pense pas qu'Alan puisse être un menteur. Ce n'est pas ma manière de penser. Donc je voudrais m'excuser.

Mais ce que je voulais dire, c'est que pendant toute la discussion, sur la liste de diffusion et pendant les séances, il a dit clairement que ce ne serait pas une sélection. Donc c'est ce que j'ai dit. Hélas, il a mal compris ce que je disais et je m'excuse auprès de lui.

Pour revenir à un notre sujet, Alan nous donne deux solutions : la première, d'avoir le nouvel ALT plus les membres des RALO ; et la deuxième possibilité, d'avoir un nouveau ALT et les nouveaux membres des RALO. À mon avis, la première solution va à l'encontre de nos règles. La deuxième solution ne va pas à l'encontre de nos règles. Donc si nous devons ne pas respecter nos règles, nous devons le faire pour tout le monde, pour les deux parties de notre communauté. Maintenant, si nous voulons que ce soit le nouvel ALT qui s'en occupe, il nous fait des nouvelles personnes.

Mais il y a une autre solution qu'il n'a pas mentionnée, qui est d'utiliser le comité actuel. Même si c'est un petit peu après la réunion, ce n'est pas un problème ; on peut garder le même comité. Et on respecte nos règles et il n'y a pas de problème. Donc on peut conserver ce comité pour faire cette sélection. C'est quelques jours après notre réunion. Il n'y a pas de problème.

Donc à mon avis, si nous devons ne pas respecter les règles, il faut le faire tout le temps. Si nous devons respecter les règles, ce serait mieux.

ALAN GREENBERG :

Je voudrais répondre à ce que Tijani a dit. J'ai un problème et je l'admets. Quand quelqu'un écrit quelque chose et essaie de dire pourquoi, pour quelles raisons j'ai dit quelque chose... J'ai dit qu'on ne pouvait pas faire une sélection ici parce que nous avons une réunion qui va avoir lieu deux jours avant les fêtes de Noël et j'ai pensé que ces gens devaient consulter leur famille. Nous voulions leur donner quelques jours pour qu'ils sachent s'ils voulaient être loin de leur famille à l'époque des fêtes de Noël. C'est pour cela que j'ai pensé que nous ne pouvions pas faire la sélection ici, aussi rapidement. Je voulais laisser un petit peu de temps aux personnes qui se sont portées candidats.

Le seul problème si on utilise l'ancien comité, c'est que certain membre formel de ce comité n'est plus un membre d'ALAC et c'est devenu un membre du Conseil. Je ne sais pas s'il serait à l'aise de jouer ce rôle. Donc je ne pense pas qu'on puisse utiliser tout le groupe. Il va falloir faire quelques changements ou sélectionner un autre groupe.

Excusez-moi, je ne savais pas que Leon Sanchez était là. Leon, est-ce que vous vous sentiriez à l'aise de participer dans ce

comité pour sélectionner un membre d’ALAC pour se rendre au FGI ? Est-ce que vous seriez d’accord ?

Nous devons sélectionner quelqu'un qui ira à la réunion du FGI en tant que membre représentant d’ALAC. La sélection va être faite par le comité de sélection. Tijani propose que cela soit fait par le vieux comité, l’ancien comité de sélection dans lequel vous siégez. Est-ce que vous seriez d’accord pour faire cela ?
Merci.

LEON SANCHEZ :

Non, je ne serais pas vraiment à l’aise d’appartenir à ce comité de sélection et être en même temps un membre du Conseil. Ce n’est pas correct.

Merci Alan. Et la réponse est non, je ne me sentirais pas à l’aise en étant un membre du Conseil et en devant voter pour sélectionner un membre d’ALAC pour se rendre à la réunion du FGI. La réponse est non.

ALAN GREENBERG :

Nous avons Eduardo, ensuite Seun.

EDUARDO DIAZ :

Non, je n’ai plus rien à dire.

ALAN GREENBERG : Seun, ce n'est pas une décision cruciale. Nous avons d'autres décisions importantes à prendre et nous avons quelqu'un qui va arriver. Voilà, nous avons quelqu'un qui est là. Est-ce qu'on peut reporter cette décision et passer à la partie suivante de notre séance ? Merci.

Et bien je vous présente notre président et CEO, monsieur Göran Marby.

GÖRAN MARBY : Je suis désolé d'être en retard de cinq minutes J'ai été en retard de cinq minutes toute la matinée et je n'arrive pas à rattraper mon retard. Je n'aime pas être en retard. Je m'en excuse.

ALAN GREENBERG : Et on est déjà dans l'après-midi, donc ce n'est plus le matin !

GÖRAN MARBY : Donc avant de venir ici, Rinalia m'a envoyé un courriel avec un lien. C'est au sujet d'un anniversaire, d'ailleurs. Donc c'est livre sur APRALO. C'est un très beau document. C'était tout à fait fantastique. J'ai beaucoup aimé cela, il y a beaucoup de photos, d'images de Rinalia également. Donc j'ai beaucoup aimé cette initiative.

Donc je viens toujours vers vous avec des points à couvrir, mais je sais que vous aimeriez me poser des questions. Et je vois que certains sont prêts à me poser des questions. Donc je vois qu'il y a des questions pour moi à l'écran. Vous n'avez pas questions difficiles ? C'est fait par l'équipe de leadership. Merci, Sébastien.

Donc quels sont les défis de l'ICANN en rapport avec l'intérêt public ? Est-ce que vous pouvez traduire cela, la première question pour moi ? Oui, en Swenglish, tout à fait. Donc qui a posé cette question ? Je ne sais pas... Qui a posé cette question ?

JOHN LAPRISE :

C'est au sujet des défis à relever pour l'ICANN entre l'aspect multipartite et multilatéral. Il y a parfois des conflits entre ces deux approches par rapport à l'intérêt public. Multilatéral, c'est entre les gouvernements par rapport entre différentes parties prenantes, ce qui est plus large comme concept.

GÖRAN MARBY :

Donc j'ai combien de temps pour répondre à cette question ?

ALAN GREENBERG :

Trente secondes.

GÖRAN MARBY :

Non, je ne crois pas qu'il y ait véritablement de conflit ou de défis à ce niveau.

Tout d'abord, l'intérêt public, c'est une définition intéressante. Moi, j'essaie de simplifier ma vie. Il faut que je simplifie ma vie. C'est nécessaire. Je ne comprends pas un monde trop complexe et je reçois souvent des questions pourquoi j'ai ce travail. Il y a des gens qui pensent que c'est très difficile. Moi, je crois que j'ai le meilleur travail possible dans le monde. Et je fais ce travail parce que je crois – et je l'ai dit auparavant – je crois fortement que l'internet est important. L'ICANN n'est pas l'internet, mais je suis très fier de faire partie de quelque chose qui contribue à l'internet. Parce qu'à la base, je pense – et je le dis au niveau interne – je crois que notre travail collectif, c'est d'améliorer le monde, de faire du monde un monde meilleur. Est-ce que cela, ce n'est pas l'intérêt public ? Je pose la question.

Connecter les personnes entre eux, leur permettre de communiquer peut améliorer la vie. Il va y avoir des problèmes qui vont se poser, mais je crois que si les personnes peuvent communiquer plus entre eux, ce sera positif pour le monde.

Donc quels sont les défis à relever ? Quels sont les obstacles ? Pour moi, parmi ces obstacles – une nouvelle fois, je me répète mais c'est important –, nous bâtissons des réseaux mondiaux. Nous allons avoir un milliard, un milliard et demi d'utilisateurs

supplémentaires qui vont nous rejoindre qui seront très différents des premiers utilisateurs. Nous avons pour le moment une élite qui vit dans des villes qui peut se permettre d'acheter des services internet qui parlent très souvent l'anglais, qui comprend conceptuellement l'anglais au minimum. Et maintenant, nous allons avoir ce réseau de plus en plus mondialisé qui va travailler dans des cultures locales avec de nombreuses langues diverses. Et là, je crois que c'est important de dépasser cela. Comment maintenir le réseau global tout en respectant les situations locales ? Et je n'ai pas la réponse à cela. Je travaille avec vous, c'est important. Pour cela, on parle de scripts locaux, d'alphabets différents ; il y a beaucoup de choses dont on doit parler. Donc ça, c'est peut-être un des obstacles, un des défis qui va se poser.

Mais lorsque je vois les rapports de gouvernement, l'intergouvernemental, moi, je crois qu'on a créé à l'ICANN quelque chose de tout à fait unique. Il n'y a rien qui ressemble à l'ICANN dans le monde. Il y a beaucoup d'autres organisations où les personnes communiquent, parlent, discutent. Mais au niveau de nos processus, nous avons une fonction IANA, nous avons des obligations, des obligations techniques, des fonctions IANA. Il ne faut pas les oublier. Mais nous avons un écosystème où nous travaillons ensemble où nous développons des politiques et où nous pouvons changer les choses.

Ce que je vois actuellement, certains débats à l'CIANN en tant qu'institution, et je l'ai dit plusieurs fois cette semaine, un des grands défis actuellement, c'est au niveau législatif, au niveau des politiques, des politiciens dans le monde. Ils prennent des décisions qui ont un impact sur leur population, et ils doivent répondre aux questions qu'est-ce qui est bien et moins bien pour leur population. Vous savez, la route vers l'enfer est pavée de bonnes intentions.

Donc il y a des parlements locaux qui ont des suggestions, qui croient faire le bien, qui ont de très bonnes intentions, mais en fait, ces suggestions, parce qu'elles sont basées sur un manque de compréhension du fonctionnement du système, peuvent avoir un impact néfaste sur notre capacité à développer des politiques, et le GDPR est un exemple de cela. Je ne dis pas que le GDPR est bien ou pas bien, mais je me rappelle un petit peu de l'historique, 18 mois que je suis ici à l'ICANN. Je crois que le temps passe très vite lorsqu'on s'amuse et qu'on se divertit.

Moi, je crois que les législations ont un impact fort sur notre développement de politiques. C'est très clair. Et nous devons trouver une méthode pour gérer cela. Nous devons trouver la manière. Nous sommes une organisation technique. Nous ne devons pas être une organisation politique. C'est ce que je pense. C'est ce que je crois. Et nous devons faire partie du débat lorsqu'il y a un débat qui existe. Nous devons expliquer le

processus, nous devons trouver l’équilibre et expliquer l’équilibre entre le fonctionnement du système et les bonnes intentions de certains politiciens.

Ce matin, on a eu un débat qui était excellent, sur le GDPR, sur le WHOIS. Je ne veux pas rentrer dans les détails parce que c’est très complexe. Mais les utilisateurs de WHOIS – c’est utilisé parfois par les forces de polices, par les personnes qui veulent limiter les abus... Et s’il y a moins de confidentialité dans WHOIS, on peut avoir plus d’abus et d’utilisations abusives de l’internet. C’est très complexe. Je crois que c’est à la communauté de l’ICANN de trouver l’équilibre au niveau de la confidentialité du WHOIS.

Donc on est 400 employés à peu près à l’ICANN et on ne peut pas être partout, on ne peut pas être auprès de chaque communauté pour essayer d’expliquer les choses, de se faire le champion de certaines causes. Nous travaillons pour accroître le respect de la vie privée. Nous prenons de bonnes mesures, je pense, mais cela peut être effectué de la mauvaise manière.

Donc la question éternelle, c’est qui nous commande ? Donc le modèle multipartite est important pour ce que nous faisons parce que l’internet a un impact sur tous les aspects de votre vie : réseaux sociaux, même la vie amoureuse ! Moi, cela fait 21 ans que je suis marié donc je l’ignore. Mais l’internet a un impact

sur tous les éléments de notre vie. Et nous pouvons satisfaire beaucoup de personnes de par le monde si on fait bien notre travail, des personnes qui parlent différentes langues, qui ont différents intérêts. Nous devons trouver une manière de faire venir tout le monde sous la tente de l'ICANN.

Donc je ne sais pas si j'ai répondu à la question, mais voilà un petit peu ce que je crois. John, j'espère avoir répondu à votre question.

JOHN LAPRISE : Je vais laisser la parole au président de séance.

ALAN GREENBERG : Vous pouvez dire oui, pour me satisfaire. Donc je sais que David Olive est également présent. Je voulais signaler sa présence.

GÖRAN MARBY : Alors qu'est-ce que j'effectue pour améliorer et maintenant ma confiance dans le processus de l'ICANN ?

Depuis que je suis arrivé à l'ICANN – je suis arrivé au moment de la transition des fonctions IANA – et avec le Conseil d'Administration et avec le personnel, nous avons commencé à parler de la transparence, de la responsabilité, de la responsabilité d'agir selon moi. Parce qu'on parle souvent de

transparence ; c'est une chose. On parle de responsabilité, une autre chose. Mais nous avons une responsabilité d'agir, de faire quelque chose.

Donc nous avons passé beaucoup de temps à essayer de comprendre comment ces plusieurs éléments rentrent en ligne de compte et sont conjoints. Donc nous avons beaucoup de rapports qui sont effectués, de séances qui sont effectuées. Demain, il y aura une séance où vous pourrez poser des questions et où je répondrai avec le Conseil d'Administration à des questions. Nous avons travaillé à l'initiative de données ouvertes, nous avons fait beaucoup pour accroître véritablement, je crois, l'ouverture, la transparence du fonctionnement du Conseil d'Administration. On veut plus de transparence à l'ICANN, c'est très net. Nous voulons également indiquer qui est responsable de quoi, qui est responsable d'ICANN Org. Et je cois que les règles doivent être plus claires. Nous devons faciliter les débats.

Le Conseil d'Administration prend des décisions, j'en suis informé et les politiques sont définies au niveau des communautés. Cela, c'est plus de clarté à l'ICANN. Donc nous avons ce projet que nous vous avons montré à Johannesburg où pour la première fois, nous avons pu mettre par écrit nos processus. Nous avons des manuels où nous expliquons

comment les choses fonctionnent. Je n'ai plus le droit d'utiliser le terme « habububub » donc je me tairai. Je n'ai rien dit.

Je crois qu'on a fait beaucoup pour la transparence. Mais il faut se poser la question quelle est la prochaine étape. Nous allons continuer à faire notre travail, mais je crois qu'on doit être encore plus efficaces, avoir des processus qui soient plus efficaces qui soient mis en place. Et je sais que mes amis Américains n'aiment pas lorsque je dis cela, mais je crois que la bureaucratie n'est pas toujours négative, ce n'est pas toujours lent et ennuyeux. Donc la bureaucratie de l'ICANN est parfois un peu lente mais elle n'est pas ennuyeuse.

Parce que cela crée aussi une crédibilité. Vous savez comment je prends des décisions. Quand je prends des décisions, vous pouvez vous attendre à la prise de décision. Donc nous avons une nouvelle fois cette responsabilité d'agir. Je vais revenir là-dessus.

Nous avons un mandat lorsque nous voyons quelque chose qui ne fonctionne pas, nous devons prendre une décision pour améliorer le processus. Vous pouvez être critiqué pour vos décisions. Cela fait partie de vos responsabilités.

Donc je crois que c'est un périple plutôt qu'autre chose. Et en fin de compte, c'est vous qui allez mesurer si je fais bien mon travail.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup.

Holly, utilisez le micro s'il vous plaît.

HOLLY RAICHE : J'aimerais changer la troisième question. Très souvent, on entend parler de l'ICANN, on parle des noms, des adresses. Et qu'en est-il des la gouvernance de l'internet ? Très souvent, on nous dit pourquoi on s'occupe de la gouvernance de l'internet. Qu'en pensez-vous ? Est-ce que nous devrions nous préoccuper de la gouvernance de l'internet ?

GÖRAN MARBY : Moi, je crois qu'il faut arrêter parfois d'utiliser le terme gouvernance de l'internet. Moi, j'avais une définition, je le pensais, de la gouvernance de l'internet, et elle change cette définition. Je sais qu'il y a une définition écrite de la gouvernance de l'internet, mais ces termes évoluent. Et en suédois, cela veut dire quelque chose d'autre, le terme gouvernance de l'internet.

J'ai fait quatre ans de français. Vous savez, j'ai étudié le français pendant quatre ans. Je respecte beaucoup cette langue et c'est pour cela que je ne la parle jamais. Donc les mots, les termes

utilisés sont importants. Lorsque l'on parle de neutralité du net, respect de la vie privée, confidentialité, qu'est-ce que cela veut véritablement dire, tout cela ?

À Copenhague, j'ai réfléchi à quelque chose lors de la séance d'ouverture avec le Conseil d'Administration. Il y avait beaucoup de nouveaux venus qui posaient des questions au micro, et ils posaient d'excellentes questions. Et on leur a donné les réponses avec nos barbes blanches : « Ce n'est pas dans le cadre de la mission de l'ICANN. » C'est ce que l'on répète toujours lors de nos nombreuses réunions de l'ICANN. Je ne dis pas que nous devrions, mais vous pouvez changer les choses. Je dois vous poser cette question : qu'en pensez-vous ? Quel est notre rapport avec la gouvernance de l'internet ? Est-ce que le monde est en train de changer ? L'internet n'est plus ce qu'il était il y a cinq ans et ne sera pas le même dans cinq ans. Donc que devrions-nous faire au niveau de la gouvernance de l'internet ?

HOLLY RAICHE :

Vous avez répondu à la question précédente. C'est un nouvel environnement et je crois que cela a un impact sur notre travail. Donc peut-être qu'il faudra apporter une réponse un petit peu différente.

GÖRAN MARBY : Je vous vois ici présent.

ALAN GREENBERG : Olivier, David va d'abord prendre la parole. Donc soyons brefs s'il vous plaît.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Donc je sais que la gouvernance de l'internet, c'est un mot très sérieux, cela paraît un concept très sérieux. Mais je suis vos mouvements au sein de l'ICANN, et j'ai noté que vous n'aimez pas le terme lui-même, gouvernance de l'internet, qu'on utilise parfois à tort et à travers. Donc peut-être qu'on devrait parler de la gestion de l'internet, de la mission de l'internet. Nous gérons, nous, ici les noms et les adresses. Nous administrons une partie de l'internet. Donc l'administration de l'internet, c'est peut-être ce qui est le plus intéressant pour nous, et c'est une nouvelle, peut-être, terminologie. Donc est-ce que nous devrions suivre de très près cette administration de l'internet, quels sont les risques qui existent, quel est l'environnement commercial ? Si vous êtes au niveau commercial, vous devez voir quelles sont les forces et les faiblesses de vos adversaires. Et je crois que l'environnement autour de nous, on doit s'en préoccuper, comme toute organisation, comme toute administration.

GORAN MARBY : Oui, je crois que l'on pourrait penser à d'autres termes, ce serait très intéressant. Moi, j'achète le pop corn.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On pourrait commencer peut-être un PDP là-dessus, un groupe de travail intercommunautaire.

ALAN GREENBERG : Non, peut-être pas. Je ne sais pas.

GÖRAN MARBY : Oui, un groupe de travail intercommunautaire.

ALAN GREENBERG : David, est-ce qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter ou partager avec nous ?

DAVID OLIVE : Merci Alan, merci à tous de nous avoir donné la possibilité de prendre la parole.

La réunion générale annuelle va nous amener à des changements. Donc nous remercions tous les leaders pour votre

travail au sein de la communauté At-Large, et nous félicitons les nouveaux leaders, les leaders entrants.

Je voulais attirer votre attention sur deux points. Premier point, vous avez peut-être lu la mise à jours de politiques et c’est, je pense, plus facile à lire. C’est une version de ce qui a lieu actuellement au sein des différents SO et AC dans le domaine du développement de politiques. Nous avons eu environ 3 000 téléchargements de ce document, donc j’en suis heureux.

Et ensuite, dans les 300 et quelques séances, je voudrais vous dire que nous avons eu plus de 150 séances qui dépendaient des SO et des AC. Et donc cela montre l’activité et l’intensité de votre participation dans le domaine politique et dans le conseil que vous fournissez à travers les SO et les AC. Donc je vous remercie de votre travail et je vous remercie encore de nous avoir donné la possibilité de prendre la parole et de venir avec Göran Marby. Merci.

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu’il y a d’autres commentaires ? Bien, alors nous allons vous donner un badge qui dit « Je parle At-Large. » C’est le badge que vous devez porter.

GÖRAN MARBY : Je voulais mettre un badge qui dise « J'aime ICANN. », « Je parle en Swenglish. » Mon équipe s'amuse bien. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : C'est nous qui vous remercions.

Nous revenons à notre décision. Nous n'avons pas une liste des personnes qui voulaient prendre la parole. Seun, vous voulez parler de la décision que nous devons prendre ? Allez-y, Seun. Quel sous-groupe, quel comité utiliserons-nous pour faire cette sélection.

SEUN OJEDEJI : Deux choses que je voudrais dire. Premièrement, je pense que nous devrions... Peut-être qu'on pourrait en discuter sur la liste de diffusion de façon à commencer le processus avant de venir à cette réunion.

Deuxièmement, je ne vois pas le problème d'utiliser le comité actuel même si Leon Sanchez n'est pas sur la liste dans le comité. Je pense que ce n'est pas vraiment un problème. Est-ce qu'il y a une raison pour laquelle nous devons remplacer Leon Sanchez ? Je crois que c'est par consensus. Ce n'est pas par vote. Non ? Comment est-ce que la décision est-elle prise ?

ALAN GREENBERG : Je suis en train d'essayer de voir quel était l'autre membre pour l'Amérique du Nord. Est-ce que quelqu'un se souvient qui est l'autre personne de RALO pour l'Amérique du Nord ? Est-ce que quelqu'un peut regarder sur la liste ? Ah, Javier. OK.

Donc si on fait cela avec le comité actuel, nous avons deux membres d'ALAC qui représentent l'Amérique du Nord. Si les gens sont d'accord, on y va. À ce moment-là, on ferait cela avec neuf personnes, sans Leon, et parmi ces neufs personnes là, on a deux membres d'ALAC. Pour moi, c'est bon. Mais rappelez-vous : s'il y a des membres d'ALAC qui se présentent, ils ne pourront pas participer à la discussion.

Nous avons Evin qui veut dire quelque chose.

EVIN ERDOGDU : Javier est là, il est dans la salle, assis. Donc il est présent.

ALAN GREENBERG : Bien, parfait Javier. On est ravi que vous soyez avec nous.

Nous avons donc une proposition qui concernerait à utiliser le groupe actuel sans tenir compte du fait que nous aurons deux membres d'ALAC et qu'il manquerait une personne de LACRALO. Si tout le monde est d'accord, on le fait. Je serais ravi que ce soit une solution pour laquelle vous optez. Est-ce qu'il y a des

objections ? Non ? Si Javier n'est pas contre... Je ne suis pas dans la salle Adobe Connect. S'il vous plaît, est-ce que vous pouvez me confirmer qu'il n'a pas objecté, qu'il n'est pas contre ? Bien. Donc nous sommes d'accord. Nous allons utiliser l'ancien comité, sauf Léon. Donc il ne pourra pas participer à ce comité. Et nous allons essayer de prendre une décision avant la fin de cette semaine ou le début de la semaine prochaine. Bien.

Maintenant, le comité d'organisation pour ATLAS III qui devrait avoir lieu à Kobe au Japon en fonction du budget. En tout cas, nous savons que cette réunion d'ATLAS III aura lieu quelque part en 2019. Et je suggère que ce groupe soit composé de Maureen qui est une des vice-présidents, Olivier comme président sortant qui a contribué à la dernière réunion d'ATLAS, et Eduardo qui a mis en place ce programme la dernière fois. Est-ce que vous êtes d'accord ? Est-ce qu'il y a des commentaires ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan.

Donc nous avons trois présidents puisqu'Eduardo était le directeur du comité à l'époque. Nous avons besoin de davantage de participants. Nous devons avoir davantage de personnes.

ALAN GREENBERG : Vous ne pouvez pas faire un appel aux participants puisque vous n'avez pas encore été nommé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je commence, un petit peu, à en parler.

ALAN GREENBERG : Nous allons le considérer si vous êtes nommé.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Est-ce qu'il y a d'autres discussions ? Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je soutiens tout à fait cette proposition, mais je voudrais faire une petite différence par rapport à ce que vous avez suggéré la dernière fois.

Je propose que le nom que vous nous avez donné soit les trois coprésidents de ce groupe.

ALAN GREENBERG : Oui, je suis tout à fait d'accord. S'ils veulent un autre titre, on peut considérer cela comme possible. Mais je suis tout à fait d'accord. Est-ce qu'il y a d'autres discussions, d'autres commentaires ? Est-ce que quelqu'un est contre ? À ce moment-là, nous avons un consensus. Merci.

Maintenant, donc, le président nommé est un coprésident. Alors est-ce que vous voulez prendre la parole ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vais d'abord en parler avec mes coprésidents pour prendre une décision.

ALAN GREENBERG : Bien, on applaudit. Est-ce que vous voulez qu'on leur donne une quinzaine de minutes pour qu'ils puissent se réunir et en parler ?
Bien, c'était une plaisanterie.

Le dernier point était, donc, la déclaration du GAC et d'ALAC, la déclaration préliminaire qui a été présentée il y a trois jours et avec laquelle tout le monde était d'accord avec quelques petites suggestions.

Je pense que ce document est assez proche de ce que vous attendez d'un document écrit par deux participants. Ces deux personnes ont fait un très très bon travail. Ils ont, donc, repris ce document, ils me l'ont envoyé pour que j'en fasse une lecture finale. Il n'y a pas grand chose à corriger, quelques problèmes d'espaces, c'est tout. Et je pense que c'est un très très bon document, très bien.

Alors une des choses que nous demandions pendant la réunion avec le GAC, nous avons demandé que l'on fasse des documents qui soient plus faciles à lire. Et la version précédente n'était pas claire, n'était pas facile à lire. Et cette version, par contre, l'est. Donc j'espère que vous avez eu la possibilité de le lire. Je ne sais pas si c'est le cas. Je voudrais savoir si vous êtes d'accord, si vous voulez bien qu'on l'approuve. Le GAC devrait l'approuver demain, mais je pense que ce serait bien de pouvoir leur dire.

Nous avons Olivier et Sébastien qui demandent la parole. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. J'ai une question concernant la discussion qui a eu lieu pendant la réunion avec le GAC concernant la déclaration, à savoir si cette déclaration devait être dans le communiqué du GAC ou s'il s'agissait seulement d'une déclaration conjointe du GAC et d'ALAC. Et je voulais savoir si cette déclaration avait le poids d'un communiqué.

ALAN GREENBERG : Il a été dit que si on l'appelait... Parce que la version que vous avez vue hier, il y avait au début le mot « déclaration » et ensuite, le mot « avis ». Un des deux mots n'est peut-être pas correct. Si nous l'appelons « avis », et je crois que c'était Kavous qui l'avait

dit, dans le cadre des nouvelles règles, un avis doit être justifié. Et cela doit expliquer pourquoi une telle décision est en ligne avec la mission. Ça va demander beaucoup plus de travail. Donc nous avons décidé, hier, que nous allons l'appeler « déclaration ». Cela n'empêche pas que le GAC peut choisir d'en inclure une partie dans son comité. Et par rapport à ce que nous avons dit, cela peut être utile. C'est une déclaration, en tout cas pour le moment, mais cela peut devenir un avis, cela peut être modifié, en tout cas si le GAC l'adopte dans ce sens.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais dire que j'ai lu le document et que j'ai vu quelques petits problèmes. Comme c'est un PDF, l'espace entre les mots, je n'ai pas pu le corriger, mais il y a d'autres fautes de frappes. Donc mon principal soucis, c'était que lorsque l'on demande à ICANN quelque chose, si on lui demande quelque chose de très très vague, à ce moment-là, rien ne va avoir lieu. Donc je crois qu'il faudrait que ce soit un petit peu plus clair. J'ai envoyé mon commentaire à ICANN. En tout cas, en ce qui concerne notre opinion, je soutiens ce document.

ALAN GREENBERG : Je vois que les meilleures corrections sont faites par des gens qui ne sont pas des anglophones. Très bien, nous vous remercions, Sébastien.

Ensuite, nous avons Evan.

EVAN LEIBOVITCH : Bonjour. Une question concernant l'audience, la première. On dit qu'il faut demander à ICANN. Est-ce que ce n'est pas un peu large ? ICANN, c'est beaucoup de choses, c'est une communauté, c'est beaucoup de choses. Est-ce que ce n'est pas plutôt le personnel de l'ICANN ? Parce que c'est une tâche administrative, pour créer des contenus, pour résoudre des problèmes. Donc je pense qu'on peut se demander quel est le public qui est ciblé ici.

ALAN GREENBERG : Vous parlez de la deuxième mention d'ICANN dans cette première phrase ? Je pense qu'on pourrait dire icann.org. En tout cas, on a ici un niveau de volontaires quand même inclus ici dans la deuxième puce. Mais je ne sais pas, si vous voulez, on peut le laisser comme cela, vague. Et sinon, on peut le préciser. Ariel, est-ce que vous pouvez dire à Thomas que le deuxième ICANN pourrait être icann.org et voir ce qu'il en pense ?

EVAN LEIBOVITCH : Et une autre question : que veut dire inter alia ?

ALAN GREENBERG : Entre autres choses.

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI : Je suis d'accord avec ce document. Je voudrais vous dire que j'ai trouvé aussi une petite faute de frappe. La deuxième page, le troisième paragraphe, « les parties prenantes d'experts qui veulent être... », il manque le « to ».

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup.

Nous avons maintenant John Laprise.

JOHN LAPRISE : Je suis d'accord avec ce document, je le soutiens. Je pense que ce document est une bonne chose puisque c'est un document qui va être présenté au nom du GAC et au nom d'ALAC, donc c'est une bonne chose.

ALAN GREENBERG : Hier, j'ai dit que c'était la première déclaration conjointe entre ALAC et le GAC. Mais en réalité, ce n'est pas la première. On en a déjà fait une. On ne se souvenait pas à propos de quoi, mais il y en a eu une. Je me souviens que nous avons travaillé avec des

membres du GAC un après-midi pour élaborer un autre déclaration. Voilà. Si quelqu'un s'en souvient, dites-le moi. Evan, vous vous rappelez du thème ?

EVAN LEIBOVITCH : Je crois que c'était sur le soutien des candidats.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a d'autres discussions ? D'autres commentaires ?

GISELLA GRUBER : Excusez-moi. Nous n'avons pas fait la présentation quand nous avons commencé, mais s'il vous plaît, il s'agit d'une séance de conclusion. Nous allons nous référer aux enregistrements. Et pour le moment, je n'ai pas entendu de noms. Donc s'il vous plaît, quand vous prenez le micro, donnez votre nom. Nous avons les interprètes qui ne peuvent pas vous identifier non plus. Merci. C'était ce que j'avais à dire.

ALAN GREENBERG : Merci. Oui, c'est un problème.

Est-ce que quelqu'un n'est pas d'accord pour adopter cette déclaration conjointe d'ALAC et du GAC ? Est-ce que nous pouvons l'adopter ? Nous pouvons l'adopter. Est-ce que vous voulez qu'on en discute ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier Crépin-Leblond, président d'EURALO. Est-ce qu'il y a un quorum dans la salle avant de faire un appel à consensus ?

ALAN GREENBERG : Je pense que le personnel de l'ICANN a dû déjà vérifier. Est-ce que vous voulez qu'on compte ? Alors les membres d'ALAC pour ALAC tel qu'il est actuellement, s'il vous plaît, levez la main. Evan, vous n'êtes pas un membre d'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Evan a une procuration.

ALAN GREENBERG : Vous avez la procuration de Garth ?

EVAN LEIBOVITCH Je remplace Garth. Je n'ai pas une procuration.

ALAN GREENBERG : Cela ne vous rend pas un membre d'ALAC pour cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, nous pouvons voter, nous avons le quorum, donc c'est bon.

ALAN GREENBERG : Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait proposer que si cette déclaration est présentée de manière conjointe, nous envoyons au Conseil une notification du fait que nous sommes en train de traiter cela, que nous allons le présenter comme avis ? Je vois que Tijani dit que oui. Tijani aimerait que ce soit proposé comme un avis.

Nous avons une liste d'intervenants, de personnes qui voudraient prendre la parole. Yrjö, Andrei.

YRJÖ LANSIPURO : Pour votre information, le communiqué du GAC est toujours en rédaction il y a de cela quelques heures. Je me suis informé de cela. Et cela était inclus dans les conseils du GAC. Il y avait une référence qui avait été faite à cela dans le cadre de la réunion du GAC. Donc en effet, travail avec ALAC. Donc ceux dans la section conseils, il y avait pratiquement les mêmes termes qui étaient utilisés comme étant un conseil pour le Conseil d'Administration.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Donc je pense que cela va être vu comme un conseil.

Et Andrei, vous avez la parole.

ANDREI KOLESNIKOV : Merci. Je crois que ce serait bien, en effet, d'avoir un conseil de ce type. Mais ce qui m'inquiète un petit peu, c'est que la forme de ce document dirige le personnel de l'ICANN pour qu'il fasse un certain travail. Donc on ne donne pas un conseil au personnel ICANN, on donne véritablement des directives. On peut donner des conseils à un AC ou un SO. Donc c'est ma logique un petit peu.

ALAN GREENBERG : Nous allons traiter cela comme un conseil pour le Conseil d'Administration, donc que l'on demande au Conseil d'Administration de mettre cela en place.

Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pour vous rappeler que s'il y a un changement à ce texte, le texte sur lequel le GAC va voter devrait être modifié également.

ALAN GREENBERG : Je crois que nous approuvons cela par principe. Nous avons encore à faire la correction des erreurs typographiques.

Eduardo.

EDUARDO DIAZ : Une petite question. Si cela devient un conseil, est-ce que cela va devenir... on va utiliser le terme en anglais « advice », conseil ?

ALAN GREENBERG : Non, on va garder le terme « déclaration conjointe ». Cette déclaration conjointe représente un conseil.

Heidi nous dit peut-être qu'on devrait parler à ICANN Comms. Moi, je crois que le Conseil d'Administration prend très au sérieux les conseils qui lui sont proposés.

Christopher.

CHRISTOPHER WILKINSON : Après avoir écouté Yrjö s'exprimer, je vais changer un petit peu mon intervention. Je crois qu'à la fois, il y aura du tact et ce sera tactique de voir exactement ce que le GAC dit dans son communiqué final. On croit savoir qu'il y a des membres du GAC qui, pour des bonnes raisons, ne veulent pas créer un précédent avec des conseils joints. Donc moi, je pense qu'il faudrait attendre et faire référence, lorsque vous transmettez au Conseil d'Administration, à ce que votre partenaire a décidé, dans ce cas dans le communiqué GAC.

ALAN GREENBERG : Nous approuvons cela comme une déclaration conjointe. Cela ne signifie rien si le GAC ne le perçoit pas comme une déclaration conjointe. Donc s'il y a des changements substantiels, nous devrions réétudier le document. Et une fois que ce sera une déclaration conjointe, nous pourrions choisir de le présenter comme étant un conseil ou pas. Donc si nous faisons une déclaration commue, voulons-nous – et c'était la question que j'avais posée – est-ce que nous voulons que cela soit considéré également comme un conseil ?

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Donc un sondage informel ? Est-ce que vous voulez prendre une décision maintenant ? Si cela est délivré comme une déclaration conjointe, est-ce que nous voulons que ce soit également un conseil ?

Olivier Crépin-Leblond, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc, ce n'est pas strictement sur votre question. C'est une question très importante. Je crois qu'il faut bien y réfléchir.

Mais en ce qui concerne une déclaration conjointe, de l'appeler une déclaration conjointe, vous pourriez avoir une motion d'adoption de cette déclaration et pouvoir repartir en arrière si

le GAC n'accepte pas cela. Donc je vois qu'il faut être prudent, peut-être essayer de trouver – et cela, si vous le désirez – une manière de pouvoir revenir en arrière.

ALAN GREENBERG : Donc si le GAC ne voit pas cela comme une déclaration, si nous nous réservons dans deux semaines, dans trois semaines, je crois qu'il faudra attendre et faire quelque chose de similaire plus tard. Conjointement, c'est un concept très important. Moi, je suis assez en confiance. Je crois que le GAC va adopter cela au moins comme déclaration. Yrjö nous disait, même, il y a beaucoup de chances que cela devienne un conseil.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Moi, je pense que le GAC va l'adopter. J'en ai parlé à chaque fois qu'il y a des réunions avec des SO et des AC. Il faut qu'ils fassent quelque chose. Je ne sais pas s'ils vont adopter celui-ci, mais ils doivent adopter quelque chose.

Mais je suis un petit peu réticent à faire cela en tant que conseil. Je préférerais que ce soit des conseils sur des politiques avec des points de vue forts. Et j'ai un petit peu peur que si nous envoyons cela comme conseil, quel a été le dernier conseil que l'on va donner au Conseil d'Administration ? On parle une

nouvelle fois de processus et non pas de politiques. Donc notre perspective est un petit peu différence que celle du GAC. Le GAC a un communiqué dans lequel il peut ajouter beaucoup de choses, et ensuite le Conseil d'Administration travaille sur ces communiqués. Donc mon conseil à mes collègues d'ALAC, c'est que ce ne soit pas un conseil.

ALAN GREENBERG :

Donc le communiqué du GAC n'est pas vu comme un conseil dans son entièreté. Moi, je crois qu'il y a beaucoup de pouvoir si nous faisons une déclaration conjointe, uniforme, en commun. Donc personnellement, je serais prêt à le traiter comme un conseil si eux, le GAC, l'effectue également. J'en serais très heureux. Si le GAC ne le voit pas comme un conseil, et bien nous réagirons d'une autre manière.

YRJÖ LANSIPURO :

Comme je l'ai dit, en tant que conseil, dans le communiqué du GAC, c'est considéré comme un conseil. Personne n'a levé d'objection. Donc je suis assez certain que cela va rester dans le communiqué du GAC.

ALAN GREENBERG :

Oui. C'est la dernière réunion de Thomas en tant que président du GAC, et c'est quelque chose qui compte beaucoup pour lui.

Donc je crois qu'il y a une forte chance que cela soit adopté par le GAC. Donc la question que j'ai pour ALAC, est-ce que cela doit être délivré comme une déclaration conjointe, et est-ce que le GAC devrait, si le GAC le traite comme un conseil, est-ce que nous devons aussi le considérer comme un conseil ? Est-ce que quelqu'un est en désaccord et dit que nous ne devrions pas faire cela ? Donc il y a des absentions ? Donc Sébastien s'abstient. Il peut nous donner une raison pour cela s'il le désire, en ligne ou hors ligne. Donc je crois que nous avons le consensus de l'ALAC. Si le GAC le considère comme un conseil, et bien l'ALAC le considèrera également comme un conseil.

Donc nous avons pouvoir passer au point suivant. Vingt minutes nous reste-t-il dans cette séance pour faire un debriefing de la réunion qui n'est pas terminée. L'ICANN60 n'est pas terminée, mais la majorité du travail de l'ALAC est effectué et terminé. Et le sujet que nous avons devant nous, c'est est-ce que la réunion, est-ce que le contenu était bien organisé ? Est-ce que nous avons adressé les problèmes que nous devons adresser ? Pour moi, est-ce que nous sommes satisfaits de la réunion ?

Moi, je ne suis pas satisfait. Je ne suis pas satisfait parce que je crois qu'on n'avait pas assez de temps. Trop souvent, on a manqué de temps. On devait passer de une minute à une minute trente à une minute. Ce n'était pas satisfaisant, on n'a pas bien débattu. Cela m'a gêné.

D'un autre côté, le seul moyen, c'est d'avoir plus de temps pour d'autres sections et qu'on couvre, donc, moins de sujets. Je crois qu'on a eu une réunion productive, on a parlé de politiques, on a parlé de substance, on a beaucoup travaillé sur le processus. Mais cela fait partie de nos responsabilités; nous sommes administrateur de l'At-Large, on doit parler de processus.

Donc j'aimerais savoir ce que vous en pensez et comment on peut travailler différent lors de la prochaine réunion, est-ce qu'on a besoin de plus de temps pour s'exprimer? Ou est-ce que l'on couvre, donc, moins de sujets si on a plus de temps pour s'exprimer?

Je vois Sébastien, Tijani voulant s'exprimer.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je vais parler en français.

Je voudrais juste poser une question, savoir quand est-ce que nous allons discuter ce que chacun de nous a retenu ou veut amener au groupe sur ce qui s'est discuté dans la réunion où ils ont été. Est-ce qu'il y a un moment où on va parler de cela? Parce que franchement, passer du temps pour savoir si la réunion s'est bien passée et si on est content de la façon dont ça se passe, cela peut se faire plus tard, après qu'on soit rentré chez nous. Mais discuter du fond, ce serait quand même, de mon

point de vue, plus intéressant. Mais ce n'est que mon point de vue.

ALAN GREENBERG : Donc vous recommandez qu'on ne fasse pas de debrief et qu'on passe plus de temps pour parler de ce qu'on a appris ici durant cette réunion ? Moi, ma réponse personnelle, je soutiens tout à fait cela, mais pas à la place du debriefing. Je crois que faire un debrief dans deux semaines, ce n'est pas véritablement la même chose. Je crois que nous avons un point de vue sur la réunion actuellement.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Moi, personnellement, j'ai trois points que je voudrais partager avec vous sur le contenu, pas sur le contenant. Donc quand ce sera le moment, je suis preneur d'avoir la parole.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : J'aimerais recommander qu'à l'avenir, nous ayons moins de points à aborder et à débattre pour que nous puissions aller plus en détail et plus profondément dans l'analyse des sujets, et

donc que ce soit beaucoup plus fructueux. Lorsque nous avons trop à couvrir au niveau des points à couvrir, et bien là, on n'a pas assez de temps.

Je crois que Sébastien a demandé que nous fassions un autre debrief, que les personnes qui étaient dans d'autres séances d'ALAC nous disent ce qu'ils ont retenu de ces séances qu'ils ont vues, faire des rapports, quoi.

ALAN GREENBERG : Oui, j'ai bien compris cela.

Alberto ?

ALBERTO SOTO : Je vais m'exprimer en espagnol.

Et bien, je crois que vous allez me haïr pour ce que je dis. Nous avons amélioré de manière significative notre gestion du temps, me semble-t-il. On a été plus à l'heure. Nous nous sommes améliorés à ce niveau-là.

Je crois qu'on peut mieux utiliser notre temps si on ne se répète pas. Je crois qu'il faut qu'on s'écoute beaucoup mieux et qu'on ne se répète pas. On peut simplement dire « Je suis d'accord avec ce qu'a dit cette personne. » et ne pas utiliser ses deux minutes toutes entières et donner plus de temps de parole,

ainsi, à d'autres personnes. Je crois que cela nous permettra d'avoir plus de temps pour nos débats. Merci.

ALAN GREENBERG : Pourquoi on vous haïrait pour dire cela. Vous allez peut-être être applaudi. Je crois que cela peut être applaudi. Donc ma réponse devrait être plus courte : je suis d'accord.

Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST : Je m'exprime en espagnol également.

Donc je suis nouveau et je crois que moi, je vois les choses un petit peu différemment par rapport aux personnes avec plus d'ancienneté, mais je pense que dans certaines des réunions, on n'avait pas véritablement le temps de bien débattre de certains points. Et je crois que c'est ce qui se passe lorsque l'on vient ici, qu'on se retrouve en face-à-face. Il y a des présentations au groupe ; on aurait pu échanger quelques courriels parfois avec le groupe. Je crois qu'on doit trouver l'équilibre et venir ici pour débattre, peut-être venir ici mieux préparés et utiliser, donc, évidemment l'internet pour envoyer les présentations à l'avance.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est intéressant ce que vous dites. On fait des questionnaires avant chaque réunion et on demande aux personnes « Est-ce que vous voulez avoir des présentations de certaines personnes ? » Et nous avons moins de présentations. Ça, c'est très significatif. Nous avons des groupes que nous n'avons pas vus depuis plusieurs années parce qu'ils se répétaient beaucoup. Donc on essaie de mieux gérer nos présentations qui sont données ici lors de nos réunions.

Mais lorsque l'on fait un questionnaire, qu'on l'envoie avant la réunion, réfléchissez à cela. Est-ce que vous voulez des présentations du GSE ? On peut les faire venir, les faire revenir. Et ainsi de suite

Donc lorsque vous faites un questionnaire, cela est lu et écouté et pris en compte. Donc parfois, on oublie un petit peu trop nos questionnaires, mais pour cette réunion, je crois qu'on a voulu voir le MSSI et on a pris une décision avec le personnel de ne pas faire venir le MSSI qui parle de révisions.

Donc Ricardo, vous voulez rebondir sur ce que j'ai dit ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui, j'y pensais depuis deux jours. Les questions que l'on pose au Conseil d'Administration, cela a été téléchargé sur l'internet. Je parle du sondage avant la réunion. Je ne sais pas si ce

sondage pourrait être plus clair, envoyé à tout le monde parce que certaines personnes, je crois, qui l'ont raté à un certain niveau.

ALAN GREENBERG : Donc vous nous dites qu'on ne doit pas faire seulement ce type de sondages mais utiliser d'autres méthodes pour poser des questions ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui, peut-être envoyer un courriel parce que je crois qu'on doit avoir plus de traces de ce qu'il y a sur ce sondage, ce questionnaire pré-réunion.

ALAN GREENBERG : Oui. Moi, je suis une personne assez primitive et moi, j'aime bien recevoir un courriel parce qu'en effet, c'est archivé. Il y a des personnes qui préfèrent les outils spécialisés pour faire des sondages. Moi, je trouve cela un peu plus difficile lorsque l'on a des outils de sondage pour revenir en arrière. Mais je suis flexible de toute façon. On peut y réfléchir. J'aime les outils assez simples. Mais le groupe de révision de l'ICANN nous a dit : « Arrêtez d'utiliser des courriels et mettez-vous plus à l'avant-garde et à ce qui se fait actuellement. »

RICARDO HOLMQUIST : Oui. Le TTF nous demande d'utiliser Slack. C'est un très bon outil. C'est une bonne amélioration par rapport à ce qui se passait avant lorsqu'on utilisait Skype ou quoi que ce soit. Et donc peut-être qu'on pourrait l'utiliser en fin de compte, cet outil.

ALAN GREENBERG : C'est pour cela que nous avons des personnes spécialistes de la technologie, pour nous dire un petit peu quoi faire. Mais pour être clair à chaque fois que l'on fait une recommandation pour changer l'outil, on nous dit non pour raison de connectivité très souvent. Donc je crois qu'il faut être un petit peu prudent à ce niveau.

Il nous reste huit minutes dans cette séance. Et vous avez d'autres choses à dire à ce sujet, sur le debriefing ?

Alors qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse différemment. J'entends ici différentes opinions. Vous voulez qu'on soit plus prudents en ce qui concerne les personnes que nous invitons, envoyer le matériel avant la réunion. Le problème, c'est que des fois, nous organisons certaines choses à travers les séminaires web et nous avons très peu de participant. Donc nous avons décidé d'utiliser cette méthode.

Bien. Nous avons Seun et après Sébastien.

SEUN OJEDEJI :

Deux choses. La première, je pense que nous devrions devrait essayer, dans la mesure du possible, de demander au personnel administratif de faire des listes. Et personnellement, je propose Snapchat. Mais je préfère la communication par courriel quand même. Je préfère de ne pas utiliser Adobe Connect comme vous le savez tous. Donc la plus grande quantité de courriels possible pour ceux qui n'ont pas une très bonne connectivité, c'est mieux. Si nous ne participons pas, cela ne sera pas parce que nous ne voulons pas, mais c'est parce que nous avons des problèmes de connectivité. Donc si vous voulez que nous participions, je suggère que nos discussions soient faites sur la liste de diffusion. C'est la meilleure manière pour nous.

Le deuxième point, en termes de timing, je dis cela pour le président, je voudrais vous dire que c'est peut-être une coïncidence ou quelque chose qui n'est pas intentionnel, mais je pense que lorsqu'une personne vient pour la prochaine fois, peut-être qu'il faut lui donner la possibilité de parler un petit peu plus, de prendre un peu plus de temps. Donc je propose que l'on fasse cela comme ça.

ALAN GREENBERG : En termes d’outil, nous n’allons pas prendre de décision aujourd’hui.

En termes de temps de parole, en général, j’essaie de ne pas mettre le « timer » jusqu’à ce qu’on arrive au moment où on n’a plus le temps. Et à ce moment-là, on a une longue queue et on est obligé d’utiliser le « timer ». On peut utiliser une autre méthodologie si vous voulez.

Nous avons une queue d’autres personnes qui veulent intervenir.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voudrais vous dire que je ne suis pas une personne qui aime échanger des courriels. Je reçois trop de courriel et ce n’est pas une question de langue ; même en français. Mais je pense que lorsqu’Alan dit qu’il n’y a personne qui participe au séminaire web, nous savons que ces séminaires web peuvent être enregistrés et que nous pouvons les écouter ensuite sur notre téléphone.

Donc la façon dont nous devons penser, c’est que nous ne sommes pas tous en même temps en train d’écouter la même chose. Nous devons écouter, nous devons venir ici tous ensemble à une réunion présentielle pour parler de certains

problèmes. Donc ce serait une bonne chose, un bon changement, une bonne modification.

Et lorsque Glenn fait un eBook – et je suis sûr qu’il peut faire une vidéo ou un séminaire web enregistré –, cela peut être vu, visualisé ou lu par tout le monde avant la réunion. Et cela nous aiderait beaucoup pour ne plus avoir ce type de réunions basées sur le modèle de la salle de classe qui m’ennuie beaucoup. Je crois qu’il faut trouver une autre façon d’interagir.

Et je voulais remercier Evan ; je ne parle pas d’APRALO, mais je parle de la seule séance d’ALAC où il y a eu un petit peu plus de distractions grâce à Evan.

ALAN GREENBERG :

Il nous reste quelques minutes seulement. Et il y a une petite pause avant la prochaine réunion.

Donc nous avons Cheryl, Tijani et John, et nous avons terminé.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci. J’ai levé la main lorsque Seun a pris la parole. Mais je dirais que c’est intéressant parce que ça complète un peu ce que Sébastien a dit.

Je voulais donner mon avis et lever ma casquette d’Asie-Pacifique. Nous avons vécu pendant plusieurs années avec le

défi des cultures qui n'aimaient pas travailler avec des courriels parce qu'ils ne voulaient pas que tout cela soit enregistré. Donc ce que je dis, c'est qu'on a des besoins qui sont divers, et il faut trouver une solution qui soit diversifiée aussi, comme nous le faisons pour les processus de PDP à l'extérieur du monde d'ALAC et d'At-Large dans ICANN. Il faut réfléchir de différentes manières et il faut utiliser différents systèmes : Skype, Adobe Connect, le courriel et d'autres canaux pour que tout le monde puisse participer. Ne vous limitez pas, n'essayez pas de trouver ce qui correspond aux goûts de tout le monde. Essayez d'avoir des principes et des pratiques qui permettent davantage de diversification par exemple. Grâce au système de sous-titrage que nous avons, vous avez un grand bénéfice pour la largeur de bande puisque vous avez la possibilité de rentrer directement dans la section des sous-titrages.

Il y a différentes manières d'utiliser ce matériel. Donc essayez de voir un petit peu ce qui peut fonctionner pour chaque personne. Ne soyez pas égoïste.

ALAN GREENBERG : Parfait.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Je serai très bref. Sébastien, vous proposez que l'on fasse les séminaires pour que tout le monde soit informé et qu'on fasse les discussions présentielles ici. C'est ce que vous proposez ? Si c'est le cas, pourquoi est-ce qu'on fait des séminaires web ? Pourquoi est-ce qu'on n'envoie pas simplement les documents alors puisqu'il suffit d'être au courant de quelque chose s ?

ALAN GREENBERG : John ?

JOHN LAPRISE : Comme membre d'ALAC entrant, je pense que je dois être préparé quand je viens à une réunion. Je vais demander aux membres ALAC, à mes collègues, si vous voulez fournir ces informations avant la réunion de façon à ce qu'on puisse aborder cela lors de la réunion présentielle. Nous devons nous engager à lire le document, à regarder le séminaire, à regarder la vidéo de manière à être plus productifs lors de la réunion.

ALAN GREENBERG : Je sais qu'il va y avoir un nouvel ALAC qui va apparaître. Je ne veux pas prévoir le comportement du prochain groupe en me basant sur le comportement du groupe passé, mais nous avons quand même pas mal d'expérience, et nous savons qu'il y a beaucoup de documents envoyés, de séminaires organisés

auxquels les gens ne font pas attention. Donc j'espère que ce prochain groupe sera différent. Nous le verrons.

D'autres commentaires ? Il y a une séance qui va commencer dans 15 minutes en théorie. Il s'agit d'une séance de conclusion ; c'est la deuxième partie. Il va y avoir des annonces faites par le personnel et par le président.

Seun voudrait prendre la parole. Seun, allez-y rapidement.

SEUN OJEDEJI :

C'est en réponse à Cheryl. Mon intention n'est pas de refuser l'accès à certaines personnes. C'est juste pour vous dire ce qui fonctionne pour moi. Je pensais qu'on avait demandé sur quelle plateforme on voulait se focaliser. Je voulais indiquer ce qui fonctionnait pour moi.

ALAN GREENBERG :

Et ici, nous ne parlons pas des options technologiques, je vous prie. Donc ce n'était pas de cela que nous parlions.

On m'indique l'ordre du jour pour la prochaine séance n'est pas correct. Quand nous allons commencer notre prochaine séance, nous allons le voir. Nous allons reprendre dans 13 minutes. Merci.

Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG :

Nous avons une photo de groupe à prendre, une pour les membres d'ALAC entrants, et l'autre, pour l'ALT. Nous avons un photographe qui nous attend dehors pour prendre ces photos. Donc on doit sortir pour prendre la photo. Les liaisons aussi devront être sur la photo de l'ALT.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]